



Procès-verbal du **CONSEIL D'ECOLE du jeudi 09 février 2023**

**Parents élus :** Mmes Benmériouma, Bonbon, Boutet, Couppey, Dhalluin, Fessart, Gorez, Hilif-Askouban, Nunes, Pete Fernandes, Phan, Mrs Collot, Miokono  
**Mairie :** Mme Leal, M. Bachmann  
**D.d.e.n :** Mme Scaillet  
**Enseignant.e.s :** Mmes Boulanger, Boya, Bui, Chaulet, Diniz Zagalo, Dos Reis, Doyen, Falin, Karoui, Morel, Pflugaupt, Sanchez, Taurisson, Tocquer, Mrs Renard, Robida, Tondu, Védie

*Séance ouverte à 18h30*

**1- Carte scolaire et fermeture**

<u>Effectifs (au 07/02/2023):</u>		<u>Prévisions 2023-24:</u>	
Petits:	45	Petits:	40
Moyens:	46	Moyens:	44
Grands:	54	Grands:	49
CP:	49	CP:	51
CE1:	58	CE1:	49
CE2:	48	CE2:	56
CM1:	56	CM1:	47
CM2:	64	CM2:	55
	<u>soit 420 enfants</u>		<u>soit 391 élèves</u>

Une fermeture de classe en élémentaire a été prononcée par l'Inspection Académique.  
Pour autant, la moyenne d'élèves par classe ne devrait pas être très différente de cette année.

**2- Sectorisation du collège**

Comme annoncé depuis quelques temps, nos élèves de CM2 iront dorénavant au collège de Charny dont les travaux seront achevés d'ici la rentrée.

Seules les classes de 6<sup>ème</sup> seront accueillies en 2023. Un nouveau niveau s'ouvrira ensuite chaque année.

Il n'y aura pas de dérogation possible pour Crégny, y compris pour regroupement familial.

Une ligne de transport en bus dédiée sera financée par le département.

**3- Classe de neige : bilan et perspectives**

Ce premier séjour dans le nouveau chalet de « La Grande Ourse » s'est très bien déroulé.

L'équipe a trouvé plusieurs avantages à cette nouvelle localisation :

- Des sanitaires plus nombreux et spacieux
- Des chambres avec moins de lits donc plus calmes (pas de dortoirs)
- Des repas de qualité supérieure et variés
- Une équipe très accueillante, disponible et très souple sur le fonctionnement et les changements de dernière minute
- Une organisation de l'emploi du temps sans « week-end » qui équilibre le séjour

Les éventuels inconvénients (une grande salle d'activité, le trajet jusqu'aux télécabines) n'ont en rien gêné.

La seule question est de savoir comment se déroulera le séjour quand les locaux seront partagés avec un autre groupe (nous étions seuls cette année...).

**Les perspectives :**

M. Védie aura un entretien jeudi prochain avec M. Nicolas, notre Inspecteur, pour évoquer les différents aspects du séjour et notamment la partie financière.

Des demandes de subvention sont en cours auprès de l'Education Nationale (dispositif « Notre école, faisons la ensemble ») et auprès de l'Ecole du Ski Français (subvention pour les séjours comportant au moins 5 cours de ski dispensés par l'ESF).

L'éventualité d'une réduction de la durée du séjour est évoquée, mais tout le monde s'accorde à dire qu'elle dénaturerait l'esprit de notre classe de neige telle qu'elle existe depuis 1986 et irait à l'encontre de plusieurs de ses objectifs.

Une option de réservation est posée pour l'an prochain selon la durée qu'il sera possible de faire (du 11 ou du 15 au 22 mars 2024).

Le conseil se pose la question de la pérennité dans le temps de ces dispositifs de subventions ainsi que l'articulation du calendrier entre les contraintes administratives inhérentes au fonctionnement d'une municipalité et les dates d'accord (ou pas !) des subventions...

**Les parents élus remercient les enseignants pour leur investissement dans ce projet et la municipalité pour son soutien financier et logistique (animateurs...) sans faille.**

**Le conseil unanime rappelle une fois de plus son grand attachement à ce séjour !**

#### **4- Travaux - Sécurité**

En cours : - Révision des fenêtres (classes 3, 4 et SdM)  
- Révision des toilettes côté maternelle

Souhaits : - bardage centre de loisirs (coût très élevé -38000 €- et financement compliqué actuellement !)  
- arbustes grillage GS  
- contrat d'entretien des TNI  
- ouvertures des portes côté cours de la partie rouge  
- révision des stores des classes 14 et 15  
- fermeture automatique de la grille entrée blanche

#### **ASVP :**

Les parents élus souhaitent une présence renforcée de l'agent de surveillance de la voie publique.

M. le Maire informe le conseil qu'un bilan de l'action et de l'impact de l'ASVP est actuellement en cours afin d'améliorer la sécurité aux abords de l'école.

**Cependant, la municipalité rappelle la nécessité du respect des règles de sécurité et du code de la route et appelle à un comportement citoyen et responsable de tous les usagers et principalement des parents d'élèves !**

#### **5- Informations**

Coopérative : La feuille de comptabilité est présentée aux membres du conseil.  
Solde au 08/02/2023 : 24 537.29 € Euros

Manifestations FCPE : Bénéfice de la vente « chocolat » : 470.81 €  
Bénéfice de la bourse aux vêtements « classe de neige » : 62 €  
Bénéfice des « Boums » : 603.60

***Merci aux parents pour toutes ces actions menées au bénéfice de notre coopérative et de nos élèves !***

A noter : Loto : 1<sup>er</sup> avril  
Vente de fleurs en avril  
Fête de l'école le 24 juin 2023

Prochain conseil : lundi 05 juin 2023

*Séance clôturée à 19h30*

La secrétaire de séance :

Le président :